

Parution  
trimestrielle

JUILLET  
2010

France  
Télécom  
ORANGE

### Sommaire

**Le dividende en question**

**Intéressement : la CFDT s'engage**

**Bilan de vos placements 2010**



disponible sur  
l'Intr@noo

Rubrique : **SYNDICATS**  
En bas de la 1ère page



# La lettre de l'Épargne Salariale

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

### Le dividende en question.

Lors de l'assemblée générale du 9 juin, la CFDT a fait campagne contre deux résolutions proposées au vote des actionnaires :

- **Les stocks options** : Elle ouvre la capacité, pour 38 mois, au Conseil d'administration de consentir, en une ou plusieurs fois, des options de souscription ou d'achat d'actions.

La CFDT s'oppose au pouvoir discrétionnaire donné au conseil d'administration pour souscrire ou acheter des actions sans contrôle notamment sur les modalités d'attribution.

- **Le montant du dividende** : Le paiement du dividende, proposé à 1,40 euro par action est pour la CFDT une



aberration économique. En effet, les salariés attendent une rupture avec la logique financiariste qui régit de plus en plus fortement l'entreprise. Dans un contexte de crise économique, le choix d'un **dividende élevé ne doit pénaliser ni l'emploi ni les investissements.**

Or, le niveau actuel du dividende pèse sur l'investissement et donc l'emploi sans pour autant améliorer le cours actuel de l'action qui se situe en dessous de 15 euros.

L'Etat, premier actionnaire, a donc une responsabilité importante pour orienter l'entreprise vers la croissance durable. Il en va de l'avenir de l'entreprise comme celui des salariés.

## INTÉRESSEMENT 2011, LA CFDT S'ENGAGE !

Comme chaque année, une négociation de l'accord d'intéressement conclu le 29 juin 2009, s'est ouverte afin de mettre à jour les objectifs financiers et de qualité de service à la lumière des réalités de l'activité économique et de ses impacts sur notre chiffre d'affaire.

Sur les **objectifs financiers** (IPO), ceux-ci sont revus à la baisse tant pour Orange que pour FTSA pour tenir compte de la crise économique qui érode le chiffre d'affaires.

Sur les objectifs de **qualité de service**, l'indicateur de loyauté client pour les grands comptes reste inchangé par rapport à l'année dernière. L'entreprise ayant la volonté de réussir son taux de recommandation par les clients sur ce marché, elle devra pour cela mobiliser des moyens. Cependant, la tendance depuis le début de l'année n'est pas très encourageante pour l'atteinte de cet objectif, mais la stabilité de cet indicateur sur les derniers trimestres et le poids « faible » dans le calcul des objectifs de qualité de service (10%), nous permettent d'accepter le maintien à ce niveau de l'indicateur pour 2010.

En ce qui concerne Le taux de contact client (moyenne de trois taux de contact : Fixe, Multiservices et Mobiles), qui pèse 90% du total, celui-ci devrait être atteint. En effet, l'objectif négocié reflète la tendance constatée depuis le début de l'année.

Au regard de ces différents éléments, mais aussi pour que les salariés bénéficient d'une partie de leurs efforts, la **CFDT a signé cet avenant.** Autres signataires : FO-CFTC-CGC.

## VOS PLACEMENTS en 2010

Comme l'an passé, vous avez, en majorité, préféré toucher en cash votre Intéressement et son supplément et dans une moindre mesure votre participation alors que vous disposez à 99% de liquidités non imposables.

La question du pouvoir d'achat reste belle et bien posée à moins que ce ne soit une méfiance accrue dans les placements financiers (hormis les actions FT qui disposent d'un abondement).

### INTÉRESSEMENT

**36%** de l'intéressement s'est porté sur le plan d'épargne groupe (PEG) dont 5% sur équilibrés, 10% sur évolutifs et 14% sur les actions FT. Seul 1% du montant global a été mis sur le fond solidaire.

**12%** a été placé dans le PERCO dont 4% en actions, 3% dans le monétaire et 5% en obligations.

Enfin **57%** d'entre vous ont choisi de toucher directement en cash leur intéressement.

### PARTICIPATION

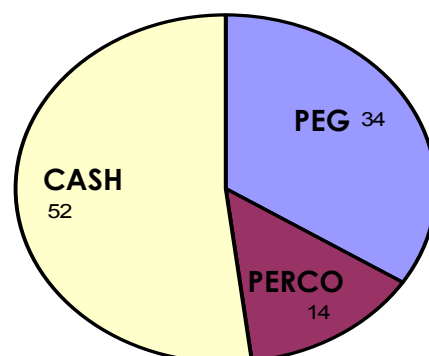
La tendance est inversée par rapport à l'intéressement. En effet, vous avez été **57%** à placer votre argent :

**39%** dans le PEG (dont 8% dans Equilibris, 14% Evolutis, 15% en actions FT et 2% dans le fond solidaire).

**17%** dans le PERCO (dont 5% en actions, 5% en monétaire et 7% en obligations).

### SUPLÉMENT INTÉRESSEMENT

**71%** ont été touchés en cash (42M€)... 21% dans le PEG et 8% dans le PERCO. Nous observons la même tendance que l'an passé.



Répartition des primes en %

### PERCO

Avec un abondement « record » (700 € pour un versement au moins égal à 700 €) 20% du total des placements s'est porté sur le PERCO (en progression de **4%** par rapport à 2009).

Même si le **PERCO** continue de séduire de plus en plus de salariés (le débat sur les retraites y contribue certainement). La CFDT demande une réflexion en profondeur pour faire que cet étage supplémentaire à la retraite soit un véritable outil pour permettre aux salariés de partir en retraite avec un capital suffisant. Ce débat est programmé au second semestre. À suivre.

### FONGÉPARGNE (FONDS SOCIALEMENT RESPONSABLE).

Le fonds maître est un fond d'actions de la zone euro qui a une gestion active de sélection de titres en fonction de critères sociaux et de développement durable.

D'autre part, il investit 5 à 10% de son actif dans des entreprises solidaires.

Il récolte 4 M€, soit **1%** du montant total des primes (y/c l'abondement). C'est un début prometteur car il a été introduit depuis peu dans la panoplie des fonds.

La valeur liquidative a progressé de **12%** sur un an glissant même si depuis le début de l'année la perte constatée est de **5,45%**, en liaison avec l'environnement économique.

Reste, qu'investir dans ce genre de fonds, est un geste citoyen qu'il faut encourager !

